

LE STAGE D'OBSERVATION POUR L'ENTREPRISE

UN MOMENT FORT
POUR VOTRE
ENTREPRISE ET SES
COLLABORATEURS



Obligatoire en 3^e, le stage d'observation représente pour 850 000 collégiens une formidable occasion de s'immerger dans le monde du travail et de s'interroger sur la place qu'ils y tiendront à l'avenir.

Pour vous, professionnels, accueillir un jeune en stage, c'est l'occasion :

- > D'accompagner la nouvelle génération. En accueillant un stagiaire, vous aidez la jeunesse à se construire et à faire grandir la société.
- > De partager votre expérience. Votre vie professionnelle est riche, votre parcours est unique ; partagez-le avec les jeunes.
- > De transmettre votre passion. Vous vous investissez dans un projet auquel vous croyez. Communiquez cet enthousiasme aux collégiens !

Pour vous, c'est aussi l'occasion :

- > De susciter un moment de cohésion fort en impliquant vos collaborateurs.
- > De prendre du recul sur votre métier grâce au regard neuf qu'apporte le stagiaire sur votre activité et votre entreprise.
- > De renforcer la culture d'accueil en travaillant à la présentation de votre entreprise et de ses services.
- > De renforcer votre marque employeur auprès des jeunes, dès leurs premiers pas dans le monde professionnel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez demander à votre entreprise d'accueillir votre propre enfant en stage d'observation. Dans ce cas, c'est au service des ressources humaines qu'il faut vous adresser. Les outils pédagogiques (Carnets de stage/L'Atelier) de notre association sont à votre disposition pour vous aider à réaliser un accueil de qualité.